

Bioéthique, ce qu'en disent les Français

Cx la-croix.com/Sciences-et-ethique/Ethique/Bioethique-quen-disent-Francais-2018-01-03-1200903245

Loup Besmond de Senneville et Marie
Boéton

January 3, 2018



C'est une photographie de la société française, à quelques jours du lancement des états généraux de la bioéthique, le 18 janvier, par le président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) Jean-François Delfraissy, et alors que le gouvernement entend réviser les lois de bioéthique à la fin de l'année.

Le sondage Ifop réalisé pour *La Croix* et le Forum européen de bioéthique révèle une opinion publique en apparence très favorable à un changement de la législation sur ces sujets, laissant apparaître un libéralisme assumé en la matière. La grande majorité des Français souhaiterait ainsi une nouvelle loi sur la fin de vie, et seule une minorité resterait complètement hostile à la gestation pour autrui (GPA). De même, 60 % plaideraient en faveur de l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA)... contre 24 % en 1990 !



Résultats du sondage "Les Français et les questions liées à la bioéthique"

Comment expliquer une évolution si rapide et si forte ?

Comment expliquer une évolution si rapide et si forte, alors qu'il y a encore cinq ans des manifestations fleuves étaient organisées contre le « mariage pour tous » ? « *Ces résultats attestent de l'influence très limitée, en réalité, d'un mouvement comme celui de "La manif pour tous",* décrypte le sociologue Alain Mergier. *Il n'y avait pas de majorité silencieuse*

derrière ceux qui sont descendus dans la rue à l'époque. »

Les Français et la bioéthique

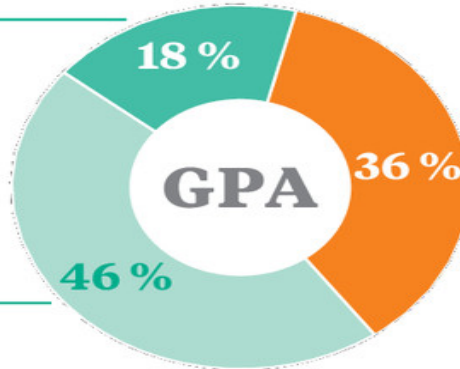
? Seriez-vous favorable à ce que l'on autorise en France le recours à une mère porteuse, qu'on appelle aussi gestation pour autrui (GPA) ?

Oui, dans tous les cas

Total oui

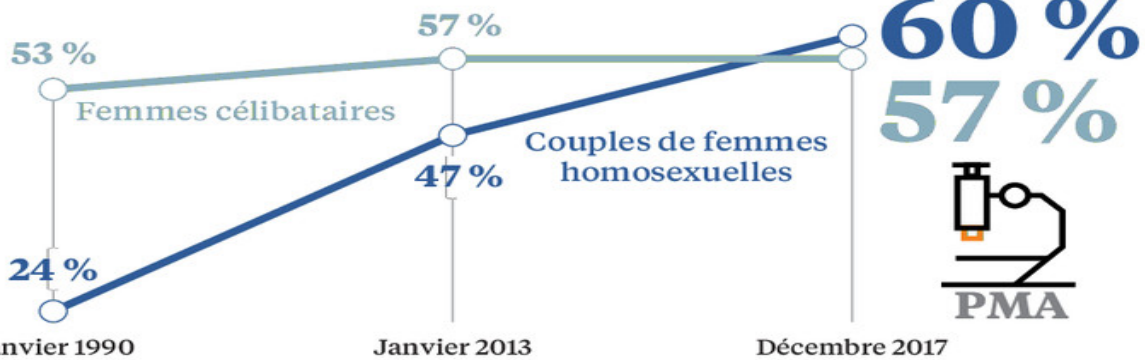
64 %

Oui, pour des raisons médicales seulement



Non

? Seriez-vous favorable à ce que les femmes célibataires / les couples de femmes homosexuelles désirant un enfant puissent avoir recours à l'insémination artificielle (ce qu'on appelle aussi la PMA) pour avoir un enfant ?

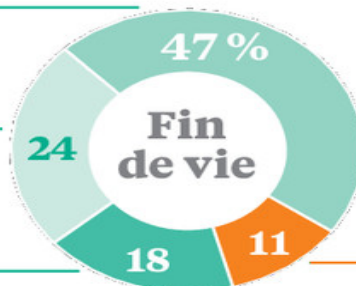


? Pensez-vous qu'il faille légaliser l'euthanasie* et/ou le suicide assisté** ?

Oui, il faut légaliser l'euthanasie

Oui, il faut légaliser l'euthanasie et le suicide assisté

Oui, il faut légaliser le suicide assisté



* possibilité pour un patient souffrant d'une maladie incurable de demander à un médecin de mettre fin à ses jours
 ** possibilité pour un tiers de délivrer un produit létal permettant à celui qui le souhaite de mettre fin à ses jours

Non, il ne faut pas changer la législation actuelle

? Seriez-vous favorable ou non à la modification génétique des embryons humains... ?

... pour guérir les maladies les plus graves avant la naissance



... pour améliorer certaines caractéristiques des enfants à naître (obésité, couleur des yeux...)



? Dons d'ovocytes ou de spermatozoïdes (les gamètes) : faut-il, comme c'est le cas actuellement, conserver... ?

... la gratuité des dons

Oui

90 %

... l'anonymat du donneur

Oui

85 %



Source : sondage Ifop pour La Croix et le Forum européen de bioéthique réalisé auprès d'un échantillon de 1 010 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (questionnaire auto-administré en ligne du 8 au 11 décembre 2017)

Le fatalisme peut-il, lui aussi, expliquer cette évolution, de sorte que ce qui était inacceptable il y a trente ans ne le soit plus aujourd'hui ? Notre société ne s'habitue-t-elle pas aux innovations à l'œuvre dans le champ bioéthique ? L'historienne Nadine Fresco avait, dès le début des années 2000, esquissé une théorie du « *jardin d'acclimatation* ». Dans cette dynamique, une innovation paraît tout d'abord scandaleuse, faisant l'objet de nombreux commentaires, de critiques, voire de sévères condamnations, avant d'être progressivement acceptée, puis banalisée, avant qu'une autre technique entame à nouveau ce même parcours.

Un individualisme sous-jacent de plus en plus affirmé

Sur le fond, philosophes, psychanalystes, sociologues, responsables politiques voient, derrière cette évolution, un individualisme sous-jacent de plus en plus affirmé. Le philosophe Pierre Le Coz, professeur à la faculté de médecine de l'université d'Aix-Marseille, rappelle que cette dynamique moderne trouve son ancrage dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. « *Avec la philosophie des Lumières, et donc la libération des mœurs et le congé donné à la religion, nous sommes peu à peu sortis de la société traditionnelle, fondée sur la répétition du passé. Pendant longtemps a prévalu l'idée selon laquelle il ne fallait pas s'éloigner des aïeux, il fallait faire le même métier que son père, rester dans le même village... À cette répétition structurante s'est substitué le contrat social, formalisé par Rousseau en 1762 : depuis lors, l'autorité ne vient plus des ancêtres ni des sages ni de la religion, mais de l'homme, constructeur de son existence.* »

Signe de l'importance reconnue à la liberté individuelle, cet argument souvent entendu au sujet, par exemple, du « mariage pour tous », de la PMA ou même de l'euthanasie : « *Pourquoi ne pas accorder ce nouveau droit puisqu'il ne retire rien à personne ?* » Un principe qui découle de l'article 4 de la déclaration des droits de l'homme : « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.* » « *Les décisions nous concernant, y compris les plus intimes, impliquent pourtant l'autre. Mais c'est devenu totalement inaudible* », déplore la philosophe Danielle Moysse, auteur de *Bien naître, bien être, bien mourir* (1).

Et de poursuivre : « *Prenez le cas du suicide. Qui peut dire qu'un tel passage à l'acte ne concerne que celui qui attend à ses jours ? Cela ébranle évidemment tout son entourage...* »

Montée en puissance d'une tendance individualiste dans la deuxième moitié du XX^e siècle

« *Chacun revendique son "droit à" sans forcément prendre toute la mesure des conséquences de ses doléances pour le reste de la société* », renchérit Didier Sicard, professeur de médecine émérite à l'université Paris-Descartes et ancien président du CCNE. « *L'ouverture de la PMA aux couples de femmes aboutira, in fine, à la levée de l'anonymat du don de gamètes, prévient le spécialiste. Tout simplement parce que leurs enfants feront pression pour connaître leur géniteur. La fin de l'anonymat s'imposera donc à tous les couples ayant recours à la PMA, homosexuels et hétérosexuels...* » Même

implication en cascade concernant la fin de vie. *« En légalisant l'euthanasie ou le suicide assisté, on risque de se préoccuper encore moins des personnes âgées. Je crains aussi que cela n'aggrave la situation déjà intolérable des hôpitaux psychiatriques. »*

Si cette tendance individualiste est à l'œuvre depuis si longtemps, comment en expliquer la récente montée en puissance ? *« Le principe d'autonomie s'est radicalisé dans la deuxième moitié du XX^e siècle, conjugué à la naissance du phénomène de la consommation de masse des années 1960 »,* répond Pierre Le Coz. *« Nous avons grandi dans une société où tout est possible, où il est possible de personnaliser les services et les produits. Si j'ai le choix quand je fais mes courses, pourquoi ne l'aurais-je pas dans d'autres domaines de ma vie ? Les médecins deviennent ainsi des prestataires de services et l'enfant tend à être transformé en bien de consommation. Le consumérisme a façonné nos esprits. »*

« L'émergence de nouvelles technologies a changé la donne »

Le philosophe ne cache pas son inquiétude. *« On en arrive à une logique selon laquelle la liberté individuelle l'emporte clairement et de manière quasi automatique. Mais si c'est le cas, nous prenons le risque d'aller vers la fin de l'éthique. Un questionnement qui naît d'un conflit entre plusieurs valeurs. Or si l'autonomie ne se heurte plus à rien, on évacue toute dimension morale. »*

Autre raison de l'accélération, selon le sociologue Alain Mergier : la prégnance de la technique. *« L'émergence de nouvelles technologies, notamment en matière de procréation, a changé la donne, estime-t-il. Les techniques existent et, à partir de là, c'est à ceux qui en refusent l'accès à une catégorie de population de se justifier. Et pas à ceux qui en font la demande... »*

Psychanalyste, Sophie Marinopoulos fait aussi le constat d'une liberté individuelle devenue toute-puissante. *« Nous sommes des êtres autodéterminés, maîtres et possesseurs de nous-mêmes, vivant dans une société où tout est possible et où tout renoncement au moindre désir est devenu inconcevable. Nous entendons donc maîtriser notre vie, notre mort et notre procréation. »* Pour elle, ce *« passage du sujet à l'individu »* est caractérisé par l'évacuation de tout ce qui peut constituer un tiers, désormais uniquement perçu comme une gêne. *« La question du père est ainsi écartée aussi facilement, quand on parle de l'extension de la PMA aux couples de femmes. »*

« Au fond, on ne supporte plus les règles imposées par la nature »

C'est également ce refus des limites qui change notre rapport à la loi. *« Nous abandonnons peu à peu les lois qui imposent des limites pour adopter des lois compassionnelles, c'est-à-dire d'abord destinées à faire taire la souffrance, que nous ne supportons plus »,* explique-t-elle. *« Au fond, on ne supporte plus les règles imposées par la nature, résume Didier Sicard. Nous avons petit à petit matérialisé le vivant et nous sommes habitués à ce que notre corps soit indéfiniment réparable. Pour le meilleur le plus souvent, comme en témoignent certaines avancées médicales majeures. Mais, ce faisant, nous finissons par réifier le corps. »*

Les débats des mois à venir auront-ils un effet sur l'opinion ? *« Les questions posées lors*

d'un sondage sont simples et appellent des réponses simples, voire simplistes, met en garde Didier Sicard. J'ai pu voir, par le passé combien les positions des uns et des autres pouvaient évoluer et s'affiner au gré des échanges. Sur ces sujets sensibles et très lourds de conséquences, souhaitons qu'un réel débat de fond s'engage. »

Pour sa part, Sophie Marinopoulos insiste aussi sur l'importance du temps à consacrer au débat. *« Lorsque l'on est interrogé sur ces évolutions, le premier mouvement est souvent de dire : "Pourquoi pas ?" Prenons le temps de comprendre et de nous interroger, de nous atteler à la complexité, de ne pas nous laisser embarquer par la toute-puissance de la science. En un mot : soyons responsables. »*

Révision de la loi, mode d'emploi

Quelles questions ?

À ce stade, la liste des thématiques qui seront abordées lors de la révision des lois de bioéthique n'est pas encore arrêtée. Le projet de loi du gouvernement pourrait proposer l'extension de la PMA aux femmes en couple et aux femmes seules. D'autres sujets comme l'intelligence artificielle et le stockage de données devraient être examinés. En revanche, le gouvernement a clairement exclu de proposer la légalisation de la GPA.

Quel calendrier ?

18 janvier 2018. Lancement officiel des états généraux de la bioéthique. Ouverture d'un site Internet destiné à recueillir *« les avis des citoyens, des associations, sociétés savantes et autres groupes »*.

Janvier-avril. Débats organisés par les Espaces régionaux de réflexion éthique dans toute la France.

Printemps. Remise au gouvernement du rapport du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) sur les états généraux.

7 juillet. Organisation d'un *« événement national »* sur la bioéthique.

Automne. Présentation par le gouvernement du projet de loi de révision des lois de bioéthique.

Premier semestre 2019. Débats parlementaires et adoption de la loi.